

DIEPAT/19-829-1161 du 07/10/2019

**MOUVEMENT SPECIFIQUE SUR POSTE LABELLISE REP+ ET EREA/ERPD DES PERSONNELS
DE DIRECTION - RENTREE SCOLAIRE 2020**

Références : note de service n° 2019-126 du 9 septembre 2019 parue au BOEN n° 34 du 19 septembre 2019

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels de direction, affectés dans un collège REP+ ou en EREA/ERPD s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale 04-05-13-84

Dossier suivi par : Mme QUARANTA - Chef de bureau 3.02 - Tel : 04 42 91 74 37 - nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr - Mme JUVENAL-LAMBERT, gestionnaire (A>K) - Tel : 04 42 91 73 70 - caroline.juvenal-lambert@ac-aix-marseille.fr - Mme PETRUCCI, gestionnaire (L>Z) - Tel : 04 42 91 73 71 - aurelie.petrucci@ac-aix-marseille.fr

Vous êtes affecté(e) au 1/09/2019 dans un collège REP+ ou en EREA/ERPD.

Il vous appartient :

- si vous avez déposé une demande d'admission à la retraite et libérez de ce fait votre poste pour la rentrée 2020

- ou si vous souhaitez participer au mouvement général des personnels de direction ou être affecté (e) sur un autre collège REP+ ou en EREA/ERPD à la rentrée 2020

de vous signaler auprès de votre service gestionnaire (DIEPAT Bureau des personnels d'encadrement – Mmes Juvenal-Lambert et Petrucci) et de compléter la fiche de poste selon le modèle joint, au format Word.

J'appelle votre attention sur l'impérieuse nécessité de m'adresser cette fiche de poste sous format Word pour le lundi 14 octobre 2019 au plus tard (délai de rigueur) aux adresses suivantes : caroline.juvenal-lambert@ac-aix-marseille.fr et aurelie.petrucci@ac-aix-marseille.fr, avec copie à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr.

Je vous invite à attacher une importance particulière à la rédaction de cette fiche de poste qui doit décrire le contexte de l'établissement sans pour autant porter d'appréciations à caractère subjectif.

Cette fiche de poste sera publiée sur le site internet académique www.ac-aix-marseille.fr - onglet « personnels » - rubrique « mutations, mouvements » ainsi que sur la Place de l'emploi public, à compter du **mardi 1er octobre au dimanche 3 novembre 2019 à minuit**.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**PROFIL DE POSTE
PERSONNEL DE DIRECTION
ETABLISSEMENTS REP+**

Intitulé de l'emploi :

Chef d'établissement ou chef d'établissement adjoint :
Type et nom de l'établissement :
Catégorie financière :
Type de logement :

Implantation géographique :

Adresse :
Commune :
Code postal :

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement :

Nombre d'élèves :
Environnement :
Spécificités internes :
Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur (préciser : site internet, etc...) :

Compétences attendues :

En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :
Liées à la spécificité du poste :
Autres compétences :

Points particuliers concernant le poste (à préciser) :

Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère en charge de l'éducation nationale – titulaire
Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans
Expérience de l'éducation prioritaire
Disponibilité
Autres :

Cette fiche doit être envoyée directement à la DIEPAT du rectorat pour le lundi 14 octobre 2019 au plus tard.

**Annexe C du BO n°34 du 19-09-2019
profil de poste personnel de direction – EREA/ERPD 2020**

**Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille
ce.diepat@ac-aix-marseille.fr**

**PROFIL DE POSTE
PERSONNEL DE DIRECTION
ETABLISSEMENTS EREA/ERPD**

Intitulé de l'emploi :

Directeur d'EREA

Directeur d'ERPD

Numéro et nom de l'établissement :

Catégorie financière :

Type de logement :

Implantation géographique :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement :

Nombre d'élèves :

Nombre d'internes :

Environnement :

Formations professionnelles proposées :

Spécificités internes :

Compétences attendues :

Liées à la spécificité du poste :

Autres compétences :

Points particuliers concernant le poste (à préciser) :

Poste ouvert aux personnels de direction titulaires du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS) :

Cette fiche doit être envoyée directement à la DIEPAT du rectorat pour le lundi 14 octobre 2019 au plus tard.